

Pôle communication
Tél. : 24 66 40

Jeudi 15 octobre 2015

DOSSIER DE PRESSE

2^e Journée internationale de la femme rurale « Femmes rurales valorisées, une force pour le Pays »

La 2^e édition de la Journée internationale de la femme rurale en Nouvelle-Calédonie, organisée par le gouvernement en partenariat avec l'association Femmes Entraide économique et solidaire (FEES) et Nouméa Centre-Ville, se tiendra le 17 octobre place de la Marne à Nouméa. M. Philippe Germain, président du gouvernement, prononcera le discours d'ouverture de cette manifestation, en présence de M. Paul Wilson, invité d'honneur et Consul général d'Australie en Nouvelle-Calédonie, d'un représentant du Sénat coutumier et du conseil coutumier de l'aire Djubea-Kapone.



Journée Internationale de la FEMME RURALE
« Femmes rurales valorisées, une force pour le Pays »

17 octobre 2015
8H - 17H

- Grand marché de produits vivriers & artisanaux
- Stands d'informations
- Animations toute la journée
- Forums et interventions
- CONCERTS : Claire Gimat (internationale) Tyssia (local)

 GOUVERNEMENT DE LA
NOUVELLE-CALÉDONIE

 association FEES

**La 2^e édition de la Journée internationale de la femme rurale en Nouvelle-Calédonie :
« Femmes rurales valorisées, une force pour le pays »**

Le secteur de la condition féminine au gouvernement, Nouméa Centre-Ville et l'association FEES au travers de l'organisation de la deuxième Journée internationale de la femme rurale sur Nouméa, souhaitent concrétiser les recommandations des femmes lors des journées internationales de la femme.

Cet événement répond à un enjeu pays qui est de valoriser la production des femmes, qui bien que catégorisée comme économie informelle, participe au développement d'un pays sain. Les retombées économiques de ces ventes ont pour objectif de subvenir aux besoins des familles et de favoriser l'insertion sociale et solidaire de ce public dont le seul revenu est souvent leur production. La journée internationale de la femme rurale en Nouvelle-Calédonie est aussi ouverte aux femmes des squats et des quartiers, qui ont également des réalités spécifiques, et souvent en difficulté financière pour leurs projets.

25 stands d'expositions et d'informations et 120 exposants et intervenants sont prévus. Des ateliers et des forums d'expression animeront cette journée, dans le but d'amener les femmes à s'interroger sur leur situation, d'en faire des analyses simples liées à leur vie familiale, professionnelle, sociale et culturelle, d'en percevoir les conséquences tant positives que négatives pour elles-mêmes, leurs familles et la société, afin de proposer des actions et des mesures répondant à leurs besoins et à leurs attentes et d'améliorer leurs conditions de vie et leur autonomisation.

Les femmes rurales calédoniennes

En Nouvelle-Calédonie, toute population résidant en dehors de Nouméa et vivant d'une économie vivrière est considérée comme population rurale. C'est dans les provinces Nord et Îles que se trouve la majorité de cette population formée principalement de Kanak, environ 80 % sur les 63 000 habitants de ces provinces. Les femmes des zones rurales en province Sud représentent à peu près 50 % de cette population. La photographie de la condition féminine en Nouvelle-Calédonie laisse apparaître que ce sont les femmes de ces milieux qui sont les plus défavorisées, à l'image de tous les pays de la région et du monde. Pour certaines, leurs activités constituent les seuls revenus de la famille, pour d'autres ces gains complètent le salaire du mari/conjoint.

Si l'agriculture est un domaine investi traditionnellement par les femmes kanak (44 % des femmes kanak ont une activité agricole pour leur consommation personnelle, un quart des employés de la population agricole familiale sont des femmes), les exploitations en terres coutumières sont dirigées à 98 % par des hommes. De plus en plus, les femmes sont encouragées par les institutions, les organismes de crédit et les ONG à développer des projets en terres coutumières. Elles tiennent une place importante dans l'économie informelle : au niveau des foyers, le revenu total issu des activités agricoles et de prélèvement s'élève à 90 100 F en moyenne sur un total de 319 500 F par mois.

Le projet de Banque d'économie solidaire des femmes en Nouvelle-Calédonie (BESF) et l'association Femmes Entraide économique et solidaire (FEES)**Qu'est-ce qu'une banque solidaire ?**

Une banque solidaire est un établissement dont la fonction est de récolter des dépôts et d'octroyer des crédits dans le cadre d'une relation équilibrée entre les parties, et dont le but est principalement de soutenir l'innovation sociale. L'initiative vise à renforcer le pouvoir et l'indépendance économiques des femmes pour améliorer leurs conditions de vie et ainsi réduire les inégalités et les discriminations à leur égard. Le projet de BESF en Nouvelle-Calédonie concerne les femmes rurales ayant développé des activités de types communautaire et solidaire, mais aussi les femmes en général, vulnérables économiquement, ayant une activité informelle à côté de leur emploi pour subvenir à leurs besoins et ceux de leurs proches.

L'association Femmes Entraide économique et solidaire (FEES)

Le 8 mars 2014, l'association des FEES (Femmes Entraide économique et solidaire) a été créée pour structurer ce projet de BESF, favorisant ainsi l'insertion des femmes en améliorant leurs conditions de vie par une indépendance économique.

Depuis sa création, l'association des FEES met en place des actions visant à valoriser le potentiel des femmes et leur savoir-faire en milieu rural. Elle organise le réseau des groupes solidaires par commune et le système de collecte des cotisations auprès des groupes de femmes adhérentes. Elle répertorie également les différentes activités informelles, communautaires et citoyennes développées (agricoles, artisanales, coutures, pêche, horticulture...).

Parallèlement, elle identifie des partenaires : le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie pour l'écoulement des produits des femmes (compositions florales, artisanat, couture...), le Musée de la Nouvelle-Calédonie pour la commercialisation de produits artisanaux, la Ville de Nouméa pour la mise à disposition d'un lieu permettant aux femmes rurales d'écouler des produits pour cette année, et enfin, le Comité des fêtes de la Ville de Nouméa, qui étudie la possibilité d'un Jeudi du Centre-Ville dédié aux femmes rurales. Le système communautaire du « don contre don » est valorisé, à l'occasion notamment d'événements organisés dans les communes.

Depuis 2014, l'association soutient des projets menés par des femmes (ouverture d'une table d'hôte, projet de pépinière, écoulement des produits, projet permis de conduire, construction d'un local des femmes, création d'une boutique commune, accueil chez l'habitant, ...), mais aussi la participation à différents événements, et enfin des formations communautaires auprès des chefs de clan. Suite à cette dernière démarche, des femmes seront invitées à participer à certaines réunions des chefs de clans et il a été proposé de nommer des femmes chefs de clans dans cette région. Une avancée majeure pour l'émancipation des femmes dans leurs milieux au côté des hommes.

Pourquoi une Journée internationale de la femme rurale ?

Les femmes rurales représentent le pilier sur lequel repose la main-d'œuvre agricole dans beaucoup de pays en développement. Elles jouent un rôle vital dans le maintien du tissu rural et social, en s'occupant non seulement des tâches agricoles, mais également de celles propres à leur foyer et à leur communauté. Cependant, leur autonomisation est entravée par des obstacles de nature sociale, économique et politique, conséquence du déséquilibre entre les sexes.

Face à ce constat, la Journée internationale de la femme rurale a été lancée en 1995 et fait suite à la 4^e conférence internationale des femmes à Beijing. C'est une initiative lancée par le groupe « femmes en agriculture » de la Fédération internationale des producteurs (FIPA) pour mettre en évidence leurs contributions à la sécurité alimentaire et au développement agricole et rural. Forte de son succès, cette journée a été adoptée comme célébration annuelle par les Nations Unies en 2008.

> Les femmes rurales représentent plus du quart de la population et 50 % des agriculteurs dans le monde.

Les acteurs du progrès en Nouvelle-Calédonie

- **Les projets miniers, de nouveaux métiers pour les femmes :** Avec l'usine du Nord, l'usine Vale NC, et les centres miniers SLN et SMSP, des emplois se créent. Cet essor économique profite largement aux femmes des zones rurales.
- **Le service du Développement social des Tribus (DST) en province Nord :** Le DST travaille à la promotion des femmes dans les petits projets de développement (marchés, services à la personne, artisanat, etc.). Les femmes sont accompagnées pour le montage de leurs projets et bénéficient de formations à la gestion et d'aides financières de la province.
- **L'Association pour le droit à l'initiative économique (ADIE) :** L'ADIE intervient comme partenaire du développement en zone rurale. La part des femmes aidées par l'ADIE augmente (plus de 2 nouveaux créateurs d'entreprises sur 5 sont des femmes), ce qui représente 44 % des effectifs femmes à la création d'entreprises.
- **Nouvelle-Calédonie Initiative (NCI) :** NCI permet la création d'emplois et de projets d'entreprises grâce à des financements sous forme de prêt. Parmi les entrepreneurs financés, il y a 62 % d'hommes et 38 % de femmes.
- **La Chambre des métiers et de l'artisanat (CMA) :** La CMA, qui recense 12 144 entreprises artisanales, forme plus de 450 apprentis par an, dont une grande part sont des femmes. Elle assure aussi des permanences régulières en milieu rural et tribal afin de promouvoir des actions de développement.
- **La Communauté du Pacifique Sud (CPS) :** Depuis une quinzaine d'années, des femmes de Nouvelle-Calédonie bénéficient des programmes du Centre de formation et d'éducation communautaire de la CPS basé à Fidji. Environ 60 Calédoniennes y ont été formées. Elles s'investissent ensuite dans des projets divers (agriculture, restauration, transport, animation jeunesse, etc.).

Journée **Internationale** de la **FEMME RURALE**

« Femmes rurales valorisées, une force pour le **Pays** »



17 octobre
8H - 17H **2015**

- Grand marché de produits vivriers & artisanaux
- Stands d'informations
- Animations toute la journée
- **CONCERTS :**
Claire Gimat (**international**)
Tyssia (**local**)
- Forums et interventions



GOUVERNEMENT DE LA
NOUVELLE-CALÉDONIE

PROGRAMME

SAMEDI 17 OCTOBRE 2015

- 8h00 | Accueil coutumier des délégations
- 8h30 | Discours d'ouverture
- 9h00 | **Ouverture du Grand Marché des Femmes du Pays**
- 9h00 | Présentation du rapport CEDEF et des recommandations
10h00 | sur les femmes rurales
- 10h00 | **1er forum :**
11h00 | **Discutons sur la natte** des femmes rurales et des rôles clés qu'elles assument dans le développement avec des exemples de projets et d'expériences réussies dans leurs contextes
- 12h00 | Pause Déjeuner avec restauration sur place
Défilé de mode
- 12h00 | **2ème forum :**
13h00 | **Discutons autour de la table** avec les femmes rurales sur les inégalités que rencontrent ces femmes et les conséquences sur leur vie et leur travail
- 13h00 | **Intervention sur la Banque sociale et solidaire des femmes et l'association des F.E.E.S : Quels avantages et quels bénéfices pour les femmes ? Quelles perspectives ?**
14h00 |
- 13h30 | **Concert : Claire Ginat (International)**
- 14h20 | **Concert : Tyssia (Local)**
- 14h00 | **3ème forum :**
15h00 | **Discutons sur les stands** avec les femmes qui exposent sur les défis qu'elles considèrent comme essentiels et les mesures à envisager pour améliorer leurs conditions de vie et de travail
- 15h00 | **Interventions du Groupement des Agriculteurs Bio et de la condition féminine GNC , Maleva, IAD et santé GNC**
16h00 |
- 17h00 | **Coutume d'aurevoir**

DURANT TOUTE LA JOURNÉE

- **Initiation sportive :** cricket (matin), pétanque (après-midi)
- **Stands d'informations :** Institut André Dang, Sénat Coutumier, MALEVA, Condition Féminine - GNC
- **Atelier sur les Droits des femmes -** Echanges et propositions